11) Numéro de publication:

0 037 304

A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 81400397.6

(51) Int. Cl.³: B 41 G 7/00

(22) Date de dépôt: 16.03.81

(30) Priorité: 27.03.80 FR 8006862

43 Date de publication de la demande: 07.10.81 Bulletin 81/40

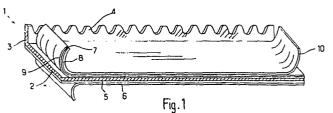
84 Etats contractants désignés: AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE 71 Demandeur: Steve, Christian 43, rue Rodin F-93290 Tremblay-les-Gonesse(FR)

(2) Inventeur: Steve, Christian 43, rue Rodin F-93290 Tremblay-les-Gonesse(FR)

(74) Mandataire: Jolly, Jean-Pierre et al, Cabinet BROT 83, rue d'Amsterdam F-75008 Paris(FR)

- Filet perforant ou analogue utilisable notamment sur les machines d'impression telles que machines Offset, ainsi que son procédé de mise en oeuvre sur lesdites machines.
- (5) Le filet perforant selon l'invention comprend une âme rigide 2 qui présente en saillie, sur l'une de ses deux faces, au moins un élément éventuellement coupant ou perforant 3, 4, une couche de matière adhésive 5 disposée sur le côté de l'âme 2 opposée audit élément 3, 4, cette couche pouvant être protégée par une bande de protection 6, et un ruban adhésif double face 7, 8, 9 adhérant, par l'une de ses faces, sur le côté de l'âme 2 adjacente au susdit élément 3, 4, l'autre 1 face de ce ruban adhésif 7, 8, 9 pouvant être protégée par une bande de protection 10.

La pose de ce filet perforant s'effectue sans intervention directe de l'opérateur sur le cylindre de margeage de la machine Offset.



Filet perforant ou analogue utilisable notamment sur les machines d'impression telles que machines Offset, ainsi que son procédé de mise en oeuvre sur lesdites machines.

La présente invention concerne un filet perforant ou analogue utilisable notamment sur les machines d'impression telles que machines Offset, ainsi que son procédé de mise en oeuvre sur lesdites machines.

5

10

15

20

25

30

35

D'une manière générale, on sait que les filets perforants actuellement utilisés sur les machines d'impression consistent en une bande généralement métallique présentant un rebord latéral denté ou aiguisé, qui présente sur sa face opposée à la denture, une couche de matière adhésive sur laquelle est disposé un ruban de protection que l'on retire au moment de l'utilisation.

Ces filets perforants sont destinés à venir se coller sur un cylindre de pression de la machine d'impression et plus particulièrement dans le cas d'une Offset sur le cylindre de margeage venant comprimer les feuilles à imprimer sur le cylindre porte-blanchet.

La mise en place de ces filets perforants s'effectue alors de la manière suivante :

- On nettoie tout d'abord le cylindre de pression de manière à permettre une bonne adhérence des filets.
- On décalque ensuite sur le cylindre de pression le texte à imprimer afin d'avoir un repère pour la mise en place des filets.

Après avoir coupé les longueurs de filets nécessaires, on retire la bande de protection et on colle les filets sur le cylindre de pression aux emplacements désirés.

On effectue ensuite des essais d'impression pour vérifier que les filets sont bien en place puis on effectue
les impressions définitives. Bien entendu, dans le cas où les
filets ne sont pas à leur place, soit qu'ils se soient déplacés au cours des manipulations ou bien en raison d'une erreur,
ces opérations doivent être au moins partiellement recommencées.

Cette technique présente un certain nombre d'inconvénients :

- Elle n'est pas pratiquable sur toutes les machines d'impression, en particulier celles dans lesquelles le rou-leau presseur ou de margeage n'est pas accessible.
- Sa mise en oeuvre est particulièrement délicate et impose un travail dans des conditions pénibles. L'opérateur doit souvent se contorsionner pour parvenir à coller les filets sur le rouleau presseur.

5

10

30

- Elle nécessite des temps de mise en oeuvre relativement importants qui sont la cause d'arrêts fréquents et prolongés de la machine d'impression, ce qui nuit à la rentabilisation de la machine et augmente le prix de revient des imprimés.

L'invention a pour but de supprimer tous ces inconvénients. Elle propose à cet effet un filet perforant comprenant essentiellement :

- une âme rigide pouvant se présenter sous la forme d'une bande métallique, ou en matière plastique, et qui présente en saillie, sur l'une de ses deux faces, au moins un élément coupant ou de perforation,
- une couche de matière adhésive disposée sur le côté
 20 de l'âme opposée audit élément de perforation, cette couche
 pouvant être protégée par une bande de protection à retirer
 au moment de l'utilisation, et
- un ruban adhésif double face adhérant, par l'une de ses faces, sur le côté de l'âme adjacente au susdit élément 25 de perforation, l'autre face de ce ruban adhésif pouvant être protégée par une bande de protection à retirer au moment de l'utilisation.

Selon une autre caractéristique de l'invention, la susdite âme consiste en une bande en acier présentant un rebord denté ou simplement aiguisé, qui s'étend perpendiculairement au plan de ladite bande.

Le procédé pour la mise en œuvre des filets perforants selon l'invention comprend donc les opérations suivantes :

- la réalisation d'une maquette sur une feuille de

35 papier en ôtant s'il existe le ruban de protection de la bande
adhésive double face, puis en collant les filets au verso
de la feuille aux emplacements choisis grâce à la face
adhésive ainsi dégarnie, les éléments coupants ou de perforation venant porter sur la feuille.

- le passage dans la machine d'impression de la maquette ainsi réalisée, après avoir ôté, si elles existent, les bandes de protection de la couche adhésive des différents filets, de manière à ce que, au cours de ce passage:

5

10

15

. 20

35

- les filets viennent se coller sur le rouleau presseur ou de margeage aux emplacements qu'ils doivent occuper, et que le ruban adhésif double face soit extrait en même temps que la feuille sur laquelle il demeure collé, en raison de ses propriétés d'adhérence sur le papier et sur le métal.

Selon une autre caractéristique de l'invention, pour faciliter la réalisation de la susdite maquette, on peut, dans une phase préalable, imprimer la feuille qui servira ensuite à réaliser la maquette.

Un mode de réalisation de l'invention sera décrit ci-après, à titre d'exemple non limitatif, avec référence aux dessins annexés sur lesquels :

la figure 1 est une perspective schématique d'un tronçon de filet perforant selon l'invention;

la figure 2 est une coupe transversale du filet perforant représenté figure 1;

la figure 3 représente schématiquement une machine d'impression de type Offset.

Avec référence aux figures 1 et 2, le filet perforant 1 comprend une âme se présentant sous la forme d'une bande 2 d'acier comprenant un rebord 3 à angle droit à la partie supérieure duquel sont pratiquées des dentures acérées 4 de manière à réaliser une arête de perforation dentelée.

Comme précédemment mentionné, le côté inférieur de la bande 2, opposé à l'arête dentelée, est enduit d'une couche en matériau adhésif 5 recouverte d'une bande de protection 6 que l'on peut ôter en vue de l'utilisation du filet perforant 1.

Par ailleurs, le côté supérieur de la bande 2, adjacent à l'arête dentelée est recouvert d'une bande adhésive double face, c'est-à-dire une bande 7 portant sur ses deux faces un revêtement adhésif 8, 9, le revêtement adhésif 8, situé du côté opposé à la bande d'acier 2, étant protégé par une bande de protection 10 que 1'on peut ôter lors de l'utilisation du filet perforant 1.

La mise en oeuvre de ce filet sur une machine d'impression type Offset sera décrite ci-après en regard de la figure 3.

5

10

15

20

25

30

35

Une telle machine comprend de façon classique un cylindre porte-plaque 12 muni de rouleaux encreur 13 et de rouleaux de mouillage 14, un cylindre porte-blanchet 15 et un cylindre presseur ou cylindre de margeage 17.

Les feuilles vierges à imprimer sont empilées dans un poste d'alimentation 18 et sont transmises une à une dans une aire de margeage 19 avant de passer entre le cylindre de blanchet 15 et le cylindre de margeage 17 où s'effectue l'impression. Les feuilles ainsi imprimées viennent ensuite s'empiler dans un poste de réception 20. La difficulté d'une mise en place de filets perforants de type classique, directement sur le cylindre de margeage 17, dans le cas où la structure de la machine le permet, apparaît clairement. Par contre, cette opération se trouve simplifiée grâce au filet perforant 1 selon l'invention qui ne nécessite aucune intervention de l'opérateur sur le cylindre de margeage 17.

Ainsi, en vue d'effectuer la pose de filets perforants 1 du type de celui représenté figures 1 et 2, l'opérateur procède tout d'abord à l'impression d'une feuille.

Après avoir ôté les bandes de protection 10, il colle les filets perforants au verso de la feuille aux emplacements où doivent s'effectuer les perforations, grâce à la face adhésive 9 de la bande ainsi dégarnie, les dentelures de la bande d'acier étant naturellement orientées vers la feuille.

Une fois les filets perforants mis en place

5

10

15

20

25

35

sur le verso de la feuille, l'opérateur ôte la bande de protection 6 recouvrant la couche adhésive 5 des filets perforants 1 puis il fait passer la feuille ainsi équipée (feuille 22) dans la machine, filets perforants 1 situés du côté du cylindre de margeage 17.

Au cours de leur passage entre le cylindre porte-blanchet 15 et le cylindre de margeage 17, les filets perforants 1 viennent automatiquement se coller sur le cylindre de margeage 17 (filets en traits interrompus 23). Parallèlement, la bande adhésive double face 7, 8, 9, qui reste collée sur la feuille, se détache des filets perforants 1 (l'adhérence de la bande adhésive double face 7, 8, 9 sur le papier étant plus forte que son adhérence sur le filet perforant 1).

Au terme du passage de la feuille, les filets perforants 1 se trouvent placés sur le cylindre de margeage 17 aux emplacements convenables.

L'opérateur peut donc effectuer ses opérations d'impression avec perforation.

Bien entendu, l'invention ne se limite pas au type de filet perforant représenté figures 1 et 2. Elle concerne également tous les filets de ce genre tels que les filets raineurs et les filets de découpe.

Les avantages des filets perforants ou analogue selon l'invention apparaissent clairement.

Ils peuvent s'utiliser sur toutes les machines 30 d'impression de type Offset, même celles qui ne permettent pas un accès suffisant au cylindre de margeage.

Ils suppriment toute intervention directe de l'opérateur sur le cylindre de margeage, et les inconvénients qui en découlent.

Ils facilitent considérablement les opérations de mise en place des filets perforants. La tâche

5

de l'opérateur se réduit à la pose des filets perforants sur une feuille imprimée pouvant être disposée à plat sur une table de travail, ce qui permet de réduire considérablement le temps et permet d'augmenter la précision de la position des filets.

Ils permettent une diminution appréciable du prix de revient des imprimés perforés et une meilleure rentabilisation des machines, notamment, grâce au gain de temps obtenu.

REVENDICATIONS

5

- 1.- Filet perforant ou analogue, utilisable notamment sur les machines d'impression telles que les machines Offset, caractérisé en ce qu'il comprend :
- une âme rigide 2 pouvant se présenter sous la forme d'une bande métallique, de préférence en acier et qui présente, en saillie, sur l'une de ses deux faces, au moins un élément éventuellement coupant ou perforant 3. 4.
- une couche de matière adhésive 5 disposée sur le côté de l'âme 2 opposée audit élément 3, 4, cette couche pouvant être protégée par une bande de protection 6 à retirer au moment de l'utilisation, et
- un ruban adhésif double face 7, 8, 9 adhérant,

 15 par l'une de ses faces, sur le côté de l'âme 2 adjacente
 au susdit élément 3, 4, l'autre face de ce ruban adhésif.

 7, 8, 9 pouvant être protégée par une bande de protection
 10 à retirer au moment de l'utilisation.
- 2.- Filet perforant selon la revendication 1,
 20 caractérisé en ce que la susdite âme consiste en une bande en acier présentant un rebord denté ou simplement aiguisé, qui s'étend perpendiculairement au plan de ladite bande.
- 3.- Procédé pour la mise en oeuvre des filets
 25 perforants selon l'une des revendications 1 et 2,
 caractérisé en ce qu'il comprend au moins les opérations suivantes :
- la réalisation d'une maquette sur une feuille de papier en ôtant, s'il existe, le ruban de protection de 30 la bande adhésive double face, puis en collant les filets au verso de la feuille aux emplacements choisis grâce à la face adhésive ainsi dégarnie, les éléments coupants ou de perforation venant porter sur la feuille,
- le passage dans la machine d'impression de la 35 maquette ainsi réalisée, après avoir ôté, si elles existent, les bandes de protection de la couche adhésive des différents filets, de manière à se que, au cours

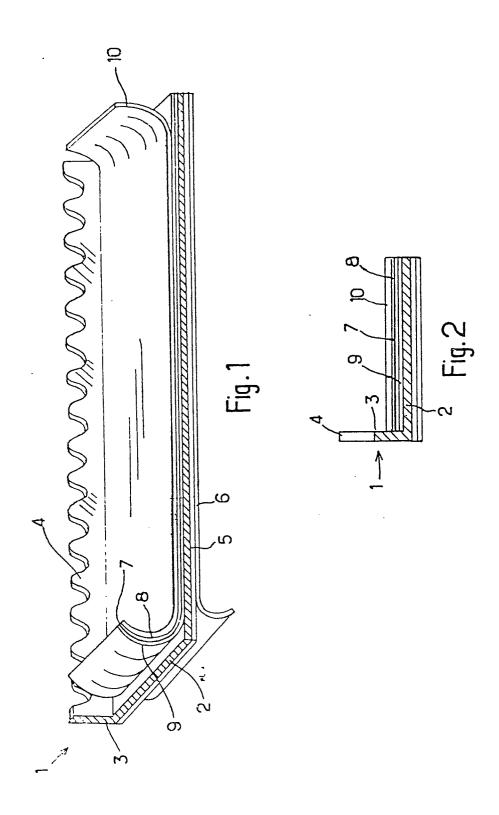
de ce passage :

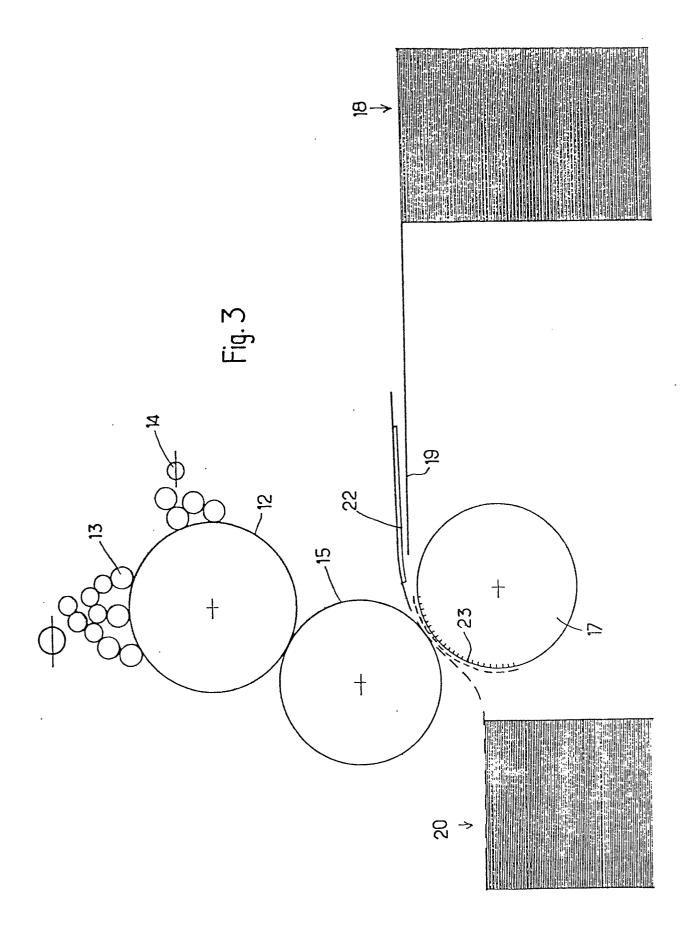
5

10

- les filets viennent se coller sur le rouleau presseur ou de margeage aux emplacements qu'ils doivent occuper, et que le ruban adhésif double face soit extrait en même temps que la feuille sur laquelle il demeure collé, en raison de ses propriétés d'adhérence sur le papier et sur le métal.

4.- Procédé selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'il comprend en outre une phase préalable qui consiste à imprimer la feuille qui servira ensuite à réaliser la maquette.







RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 81 40 0397

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)	
ategorie	Citation du document avec indica pertinentes	ation, en cas de besoin, des parties	Revendica- tion concernée		
Α	US - A - 3 147 6	58 (BOYD)	1	B 41 G 7/00	
	* Ensemble du	brevet *			
A	FR - A - 1 512 6		1	•	
	* Ensemble du	brevet *			
		time from straig spart			
				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.3)	
				B 41 G B 41 F	
				B 26 D	
				B 26 F	
				·	
				CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	
				X: particulièrement pertinent	
				A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite	
				P: document intercalaire	
				T: théorie ou principe à la base	
	-			de l'invention E: demande faisant interférence	
				D: document cité dans	
				la demande L: document cité pour d'autres	
				raisons	
				&: membre de la même famille	
<u> </u>	Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			document correspondant	
Lieu de l	a recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinate		
	La Haye	29-06-1981		ONCKE	